



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117071

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : 301 340 584 05078

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 3

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/06/2022

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

1 RUE VALENTIN RAWLE
ZONE DU PETIT AULNAY
76250 DEVILLE LES ROUEN

Téléphone : 02 35 07 97 07

Fax : 02 35 07 97 09

Portable :

Site Internet : engie-homeservices.fr

E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :
PONS BENOÎT PRÉSIDENT / TOUSTOU AUDE RESPONSABLE D'AGENCE

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.